



AVIS AUX BENEFICIAIRES DES LOCATIONS PERMANENTES

2023-2024

Reprise des activités : 21 août 2023

Périodes de fermeture totale des locaux :

- Jeûne genevois : jeudi 7 septembre 2023
- Fin d'année : du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus
- Pâques : du vendredi 29 mars au dimanche 7 avril inclus
- Fête du travail : lundi 1^{er} mai 2024
- Ascension : jeudi 9 mai 2024
- Pentecôte : lundi 20 mai 2024
- Vacances d'été : du lundi 24 juin au dimanche 18 août 2024 inclus.

Périodes de vacances où les locaux sont accessibles sous demande au préalable à la commune, mais sous l'entière responsabilité des sociétés utilisatrices, quant à l'extinction des lumières et ouvertures/fermetures des portes :

- Vacances d'automne : du lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre 2023 inclus
- Vacances de février : du lundi 19 février au vendredi 23 février 2024 inclus.
- Vacances de Pâques : du lundi 8 au dimanche 14 avril 2024